

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE – PROCÈS-VERBAL
Le 17 décembre 2019, 16 h – Ville de Saint-Quentin

PRÉSENCES : Nicole Somers, Maire
Les conseillères Jocelyne Query Bossé, Martine Côté, Marie-Josée Thériault et le conseiller Bertrand LeClerc
Personnel administratif : Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière, Mme Monique Thériault, Directrice des finances et Linda L. Borris, greffière adjointe
Assistance : 0

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 16 H.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2019-256

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé du conseiller LeClerc, que l'ordre du jour soit accepté après l'ajout des items « Contrat de neige » et « Table ronde communautaire ».

ADOPTÉE.

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

La conseillère Bossé déclare un conflit d'intérêt à l'item « Contrat de neige ».

4. COMITÉ DU PERSONNEL (HUIS CLOS)

Voir rapport du huis clos et recommandations.

(Mmes Thériault et Borris arrivent en réunion)

5. FONDS DE RÉSERVE

RÉSOLUTION 2019-257

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé de la conseillère Thériault, qu'un montant de 10 000 \$, du fonds d'opérations générales, soit transféré dans un fonds de réserve de capital dédié au remplacement éventuel des équipements du service d'incendie, tel que prévu au budget d'opérations général 2019.

ADOPTÉE.

RÉSOLUTION 2019-258

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Bossé, qu'un montant de 100 000 \$, du fonds d'opérations générales, soit transféré dans un fonds de réserve de capitaux du compte général dédié aux achats futurs d'équipements et/ou aux renouvellements des immobilisations, sans but précis.

ADOPTÉE.

(La conseillère Bossé se retire de la réunion pour conflit d'intérêt et Mme Monique Thériault quitte la réunion)

6. CONTRAT DE NEIGE

RÉSOLUTION 2019-259

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Thériault, que les factures de Denis Banville Excavation Inc. relativement au déneigement du 7 au 13 novembre 2019, d'une part, et du déneigement le 30 novembre, d'autre part, aux couts de 10 142,50 \$ plus taxe et 13 187,66 \$ plus taxe, respectivement, soient approuvées.

ADOPTÉE.

(La conseillère Bossé revient en réunion)

HUIS CLOS

RÉSOLUTION 2019-260

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé du conseiller LeClerc, que la réunion extraordinaire se poursuive à huis clos.

ADOPTÉE.

Fermeture du huis clos

RÉSOLUTION 2019-261

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé de la conseillère Thériault, que le huis clos prenne fin. **ADOPTÉE.**

RAPPORT DU HUIS CLOS ET RECOMMANDATIONS

7. TABLE RONDE COMMUNAUTAIRE

RÉSOLUTION 2019-262

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Thériault, que le Conseil municipal appui la décision de la Table ronde communautaire (TRC) en vue d'une demande de plébiscite relativement à l'agrandissement des limites municipales, et ce, suite au vote préliminaire du 4 novembre dernier. **ADOPTÉE.**

(Mmes Coulombe et Borris quittent la réunion)

8. FONCTIONS DU CONSEIL – ÉLECTION MUNICIPALE 2020

Les membres du Conseil ont discuté de la relève des membres du Conseil en prévision des élections municipales quadriennales 2020.

COMITÉ DU PERSONNEL

Congé médical - poste à la coordination des services touristiques :

Le Conseil municipal prend connaissance d'un billet médical confirmant l'absence au travail de Mme Joyce Somers pour la période du 16 au 20 décembre 2019. La demande d'utilisation des congés de maladie en vertu de l'article 9.4 de l'entente collective est approuvée par le Conseil.

Congé médical – poste à la direction des sports, loisirs et vie communautaire :

Le Conseil municipal prend connaissance d'un billet médical confirmant l'absence au travail de Mme Marie-Josée Landry pour la période du 23 décembre 2019 au 26 janvier 2020. La suppléance de ce poste sera assurée en partie par la trésorière adjointe à compter du 19 décembre 2019 (article 18.3 de l'entente collective). Un partage temporaire de certaines tâches de cette dernière sera effectué en collaboration avec le secteur de la trésorerie afin d'assurer le suivi des dossiers financiers et communautaires.

RÉSOLUTION 2019-263

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Côté, que le rapport du huis clos soit approuvé tel que présenté. **ADOPTÉE.**

9. LEVÉE DE LA RÉUNION

La séance est levée à 16 h 55.

Suzanne Coulombe
Directrice générale/Greffière

Nicole Somers
Maire

Linda L. Borris
Greffière adjointe